



**Communiqué**

## **Non aux hausses de tarifs Le SISP se réjouit que Claude Castonguay voie enfin la lumière**

Québec, le 20 février 2009 – « C'était un non-sens dès le départ et heureusement Claude Castonguay a fini par comprendre le bon sens aujourd'hui, mais pour combien de temps ? », lance Lucie Martineau, porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), qui réagit ainsi à la déclaration de l'ex-ministre de la Santé, Claude Castonguay, à l'effet que le moment n'est pas propice pour mettre fin à la gratuité en santé.

Celui qui a piloté un groupe de travail sur le financement du système de santé en 2008 change son fusil d'épaule et s'oppose fortement aux hausses tarifaires dans les services publics, contrairement à la position du premier ministre Jean Charest. Il faut rappeler que dans les recommandations de son rapport déposé l'an dernier, Claude Castonguay proposait d'imposer une franchise aux usagers des soins de santé. Un an plus tard, il soutient tout à fait le contraire en affirmant qu'étant donné le nouveau contexte économique, ce serait une grave erreur que d'imposer de tels frais.

« Nous sommes très heureux d'entendre celui qui ne voulait rien de moins que mettre la hache dans la gratuité en santé voir enfin la lumière et revenir sur ses positions. Espérons que Jean Charest va faire de même et ordonner aux sociétés d'État de geler leurs tarifs pour ne pas accabler inutilement la population dans le contexte économique actuel », poursuit M<sup>me</sup> Martineau.

### **CASTONGUAY POURRAIT ALLER PLUS LOIN**

D'autre part, la porte-parole du SISP soutient que Claude Castonguay ne devrait pas s'arrêter là dans sa conversion et trouver le courage de renier l'ensemble des autres recommandations faites dans son rapport. Rappelons que contrairement à ce que plusieurs ont laissé croire, le rapport de l'an dernier n'a pas été tabletté, car près des trois quarts des recommandations sont déjà en application.

« Les orientations proposées par Claude Castonguay nous conduisent directement vers le démantèlement du système de santé public. Qu'il s'agisse de la mise en place de centres médicaux spécialisés, le recours à l'assurance duplicative ou l'autorisation aux médecins de pratiquer à la fois dans les secteurs public et privé, ce sont autant de façons de faire qui mettent en péril la survie de notre système public et qui auront pour effet à moyen terme de creuser les inégalités sociales au Québec entre une classe de privilégiés bien nantis et les autres », dénonce M<sup>me</sup> Lucie Martineau.

En terminant, la porte-parole du SISP prévient qu'il ne fait aucun doute qu'une place accrue au privé dans le secteur de la santé aurait pour effet de fragiliser encore plus le système de santé public et de désolidariser dangereusement la société québécoise.

« Les propositions de privatisation de Claude Castonguay n'ont aucun sens, peu importe le contexte économique. Nous devons nous battre pour obliger le gouvernement à fermer la porte à toute ouverture au privé et pour exiger qu'il renforce notre système de santé public afin qu'il demeure plus que jamais accessible, gratuit et universel. Tous les citoyens et les citoyennes, peu importe leur revenu, doivent avoir accès à une même qualité de service de soins de santé et cela passe par le maintien d'un seul système de santé public fort et non pas par une médecine à deux vitesses. C'est une simple question de justice sociale », conclut M<sup>me</sup> Lucie Martineau.

### **Profil du SISP**

Le SISP regroupe 300 000 membres issus de cinq organisations syndicales (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), dont plus de 262 000 proviennent des secteurs public, parapublic et péripublic. La CSQ représente près de 170 000 membres, dont plus de 100 000 œuvrent au sein des secteurs de l'éducation et de la santé. La FIQ regroupe 57 000 membres du secteur de la santé. Le SFPQ représente 43 000 membres, dont 40 000 sont issus de la fonction publique québécoise. Quant à l'APTS, elle représente 26 000 travailleuses et travailleurs occupant des postes professionnels ou techniques au sein du réseau public de la santé et des services sociaux. Pour sa part, le SPGQ regroupe près de 20 000 personnes de la fonction publique, des sociétés d'État, des réseaux de l'éducation et de la santé du Québec.

### **Renseignements :**

Éric Lévesque

Attaché de presse SISP

418 564-4150